

We are sharing with you details of the recent announcement made regarding University fees for EU students applying for English Universities in the 2020/21 academic year.

“On 28th May 2019, we announced guarantees on student finance for EU nationals. These guarantees are not altered if the UK leaves the EU without a deal. EU nationals (and their family members) who start a course in England in the 2020/21 academic year or before will continue to be eligible for ‘home fee’ status and student finance support from Student Finance England for the duration of their course, provided they meet the residency requirement.

EU students and staff make an important contribution to our universities and it is testament to our system that so many students from abroad choose to come and study here. We recognise how important it is that students and institutions have information on eligibility for student support before applications for courses open.

Applications for courses starting in academic year 2021/22 do not open until September 2020. We will provide sufficient notice for prospective EU students on fee arrangements ahead of the 2021/22 academic year and subsequent years in future.

Further details on this announcement Advanced Learner loans as well as FE and apprenticeships support can be found here; <https://www.gov.uk/government/news/eu-student-funding-continued-for-202021>

Nous partageons avec vous les détails qui nous récemment été communiqués concernant les frais universitaires pour les étudiants de l'UE posant leur candidature dans des universités anglaises pour l'année scolaire 2020/2021.

“Le 28 mai 2019, nous annonçons des garanties pour le financement des études universitaires pour les ressortissants de l'UE. Ces garanties subsistent si le Royaume-Uni quitte l'UE sans accord. Les ressortissants de l'UE (ainsi que les membres de leur famille) démarrant un cursus en Angleterre pendant l'année 2020/2021 ou auparavant seront toujours éligibles au statut de 'droits d'inscription' et au soutien au financement de frais universitaires auprès du Student Finance England pendant toute la durée de leurs études, pour autant qu'ils respectent les critères de résidence.

Les étudiants et membres du personnel de l'UE contribuent grandement à nos universités, et c'est grâce à leur partage d'expérience que de nombreux étudiants étrangers choisissent de venir étudier ici. Nous reconnaissons à quel point il est important pour les étudiants et les institutions d'être informés sur leur éligibilité au soutien universitaire avant de poser leur candidature.

Les candidatures pour les cursus démarrant au cours de l'année scolaire 2021/2020 ne seront ouvertes qu'à partir de septembre 2020. Nous vous informerons à temps sur les arrangements financiers pour l'année 2021/2022 et les années suivantes pour que les potentiels étudiants de l'UE puissent choisir en connaissance de cause.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce sujet ici; <https://www.gov.uk/government/news/eu-student-funding-continued-for-202021>

